

Info Régie

LA REGIE COMMUNALE
D'ELECTRICITE

JUILLET 2010

Pour la troisième année consécutive, nombre d'entreprises poursuivent leur restructuration et les financiers continuent d'entraîner des pays au bord de la faillite. La crise n'est pas encore passée, en particulier au niveau de l'emploi, et, malgré quelques soubresauts, la reprise se fait encore durement attendre.

Après un hiver particulièrement rigoureux, suivi d'un printemps froid et humide, on ne parle plus de réchauffement mais de dérèglement climatique, qu'un certain volcan ne pourra certainement qu'amplifier ...

Et au milieu de tout ça, il faut que le *Consommateur* adopte des comportements citoyens : manger bio, acheter équitable, rechercher du durable, investir dans le Vert ...

Certes, de nombreuses possibilités sont proposées pour préserver notre planète, **mais à quel prix ?** A un moment où les budgets des familles souffrent, que le harddiscount et les « premier prix » connaissent un essor considérable, les médias nous font tous les jours sentir un peu plus coupables de notre « inaction ».

Malgré cela, l'exemple doit venir de chez nous, habitants des pays dits « riches », car ceux qui sont aujourd'hui privés du confort moderne, aspirent à juste titre à obtenir les mêmes avantages.

Des solutions simples existent aujourd'hui **SANS AUCUN INVESTISSEMENT** : couper les lampes quand on quitte une pièce, débrancher les appareils en veille, arrêter son ordinateur quand on ne s'en sert pas, éteindre les radiateurs lorsque l'on aère une pièce ...

Gardons tout de même espoir pour le second semestre 2010, car l'Homme ne change qu'en cas de crise, et là, nous y sommes !



PANNES ...

Malgré la vague de froid de la fin de 2009 à fin février, nos installations ont très peu souffert du gel et les pannes sont restées très rares. Nous noterons toutefois une défaillance au lotissement de la Petite Fontaine : une rupture de neutre dans une boîte souterraine a entraîné des surtensions chez quelques abonnés. Les travaux ont été immédiatement entrepris afin de remplacer la boîte en défaut. Nous présentons encore toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir choisi d'enfouir l'ensemble des réseaux électriques de la ville, les rendant de moins en moins dépendants des aléas climatiques, des dégradations et autres accidents.

Nous continuerons nos efforts dans ce sens : aujourd'hui moins de 5% du réseau Basse-Tension sont aériens et devraient disparaître de notre paysage dans les toutes prochaines années.



Accident de voiture sur un candélabre d'éclairage public, Route de Vitry

ENERGIES & SERVICES

8 bis rue de la gare
BP 36

57270 UCKANGE

www.energies-services.org/uckange

tél 03 82 86 33 00 fax 03 82 86 37 22

mail : uckange@energies-services.org



**Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

**en dehors de ces horaires,
notre service d'Urgences à votre disposition
24 HEURES / 24 - 7 JOURS / 7**

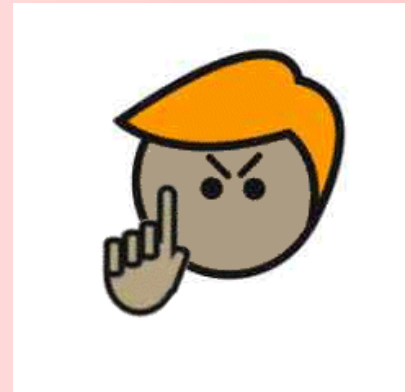
06 07 03 21 72

LA REGIE ET VOUS

Certains de nos abonnés nous ont rapporté qu'ils étaient contactés par téléphone ou démarchés à domicile par des commerciaux se représentant d'une *Grande Régie*. Nous vous rappelons que la Régie Communale d'Electricité d'Uckange ne distribue que de l'électricité et que nous n'avons jamais mandaté qui que ce soit pour un démarchage, encore moins pour proposer une autre énergie !

De même, nous sommes et restons totalement neutres face aux propositions qui vous sont faites quant à certains investissements (matériels électriques, pompes à chaleur, installations photovoltaïques ...), répondant ainsi aux exigences juridiques de nos statuts. Aussi, aucun commercial ne peut se recommander de nos services pour vanter les compétences de son produit.

Nous ne pouvons que vous inviter à être très vigilants sur les offres qui vous sont proposées, en sachant par exemple que si vous veniez à quitter le tarif réglementé de l'électricité, cette décision deviendrait **IRREVERSIBLE** et que, même si vous souhaitiez que nous redevenions votre fournisseur, nous n'aurions d'autre choix que de vous proposer un tarif spécifique dépendant non plus du législateur mais de la Bourse.



Un doute ?

Une question ?

Un renseignement ?

N'hésitez jamais à nous contacter

Téléphone mobile, PC portable, baladeur MP3 ... « L'aire du Sans Fil »

La plus grande contrainte des produits électroniques mobiles dont nous nous servons quotidiennement est qu'il faut bien les recharger tôt ou tard. Pire pour chaque modèle, il faut utiliser un chargeur spécial ! Depuis quelques années, des ingénieurs et une poignée d'industriels avant-gardistes travaillent sur des technologies de recharge électrique sans fil, qui permettraient de s'affranchir des différents adaptateurs de chaque appareil.

Aujourd'hui, on passe à l'étape suivante. En effet, la commercialisation de plusieurs chargeurs dits « sans fil » est annoncée prochainement. Le principe ? Posez votre appareil sur une sorte de plaque et, par processus d'induction électromagnétique, la recharge électrique de la batterie interne s'opère. Mais attention, pour cela, il faudra que vos appareils électroniques soient équipés d'une manière ou d'une autre (en interne de préférence) d'un adaptateur ! En situation de mobilité, on ne voit pas trop l'utilité d'un tel système ...

A moins qu'un jour, dans un « monde idéal », tous les constructeurs d'appareils électroniques se mettent d'accord sur une technologie de recharge sans fil intégrée dans leurs appareils (aucune norme n'existe pour le moment). Alors, plus de souci : vous poseriez sur votre plaque de recharge universelle tous vos gadgets électroniques, sans vous soucier de les brancher à un adaptateur. On pourrait aussi imaginer des bornes de recharge publiques, dans les aéroports, gares et autres lieux publics... Ce n'est pas demain la veille, comme on dit, mais on peut toujours rêver !

Source www.cnetfrance.fr



**L'équipe de la Régie vous souhaite
de Bonnes Vacances**